

Facture Travaux de transformation et les véhicules à moteur

Date de la facture _____

Assuré

Nom, Prénom _____

Numéro d'assuré (756.xxxx.xxxx.xx) _____

Adresse _____

Numéro postal, lieu _____

Émetteur de la facture

Nom, Prénom (si non assuré) _____

E-Mail, Numéro de téléphone (en cas de demandes de précisions) _____

Adresse _____

Numéro postal, lieu _____

Facturation

Numéro de la communication / décision _____

IBAN (CHxx xxxx xxxx xxxx x) _____

Nom, Prénom du Titulaire de Compte _____

Adresse du Titulaire de Compte _____

Numéro postal, lieu du Titulaire de Compte _____

Moyens auxiliaires: Travaux de transformation et véhicules à moteur				
Type de remise:			<input type="checkbox"/> Première remise	<input type="checkbox"/> Remise ultérieure
		Date des prestations dispensées ou période comptable	Chiffre tarifaire	Montant en CHF
Indemnité d'amortissement pour cyclomoteurs à deux roues	CHF 480.00 / année		914.101	
Indemnité d'amortissement pour cyclomoteurs à trois ou quatre roues	CHF 2'500.00 / année		914.101.1	
Indemnité d'amortissement pour motocycles légers et motocycles	CHF 750.00 / année		914.102	
Indemnité d'amortissement pour voitures automobiles	CHF 3'000.00 / année		914.104	
Contribution pour une ouverture de porte	CHF 1'500.00 / année		914.104.1	
Transformation de véhicules (<i>chiffre 10.05 OMAI</i>)			914.105	
Frais d'aménagement de locaux au lieu de travail et dans le champ d'activité habituel (<i>chiffre 13.04* OMAI</i>)			914.134	
Aménagements de la demeure: Adaptation de la salle de bain (sanitaire) (<i>chiffre 14.04 OMAI</i>)			914.144.1	
Aménagements de la demeure: Pose d'installations de signalisation (<i>chiffre 14.04 OMAI</i>)	Montant max. CHF 1'300.00		914.144.2	
Aménagements de la demeure: Autres (<i>chiffre 14.04 OMAI</i>)			914.144.3	
Monte-rampes d'escalier (<i>chiffre 14.05 OMAI</i>)			914.145.1	

Rampe (chiffre 14.05 OMAI)			914.145.2	
Autres (p. ex. monte-escaliers) (chiffre 14.05 OMAI)			914.145.3	
Suppression/modification d'obstacles architecturaux à l'intérieur des lieux d'habitation, de travail, de formation et de scolarisation (chiffre 14.05 OMAI)			914.145.4	

Total en CHF

Indemnité d'amortissement pour véhicules à moteur: Lors de chaque facturation, l'assuré doit démontrer qu'il exerce une activité lucrative permettant de couvrir ses besoins ou désigner l'activité indépendante qu'il exerce dans son domaine de travaux habituels

La facture originale du fournisseur de prestations doit toujours être jointe au présent formulaire.

Pour les montants en devises étrangères, veuillez désigner la devise de façon claire.

Remarques éventuelles:
